

La Commission scolaire de Laval (CSDL) est un organisme public qui offre des services éducatifs francophones à travers la Ville de Laval. Étant l'une des plus importantes commissions scolaires du Québec, elle dessert une population scolaire très variée de plus de 44 000 élèves par l'entremise de son vaste réseau d'établissements, composé de : 54 écoles primaires, 14 écoles secondaires, 8 centres de formation professionnelle, 3 centres d'éducation des adultes. Elle emploie près de 7 500 employés et est le plus important employeur de Laval.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT OU DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du directeur général, l'emploi de directeur général adjoint ou directrice générale adjointe comporte l'exercice de toute fonction et de toute tâche définies par le directeur général relativement à l'administration des activités, des programmes et des ressources de la commission, de même que l'exercice sous son autorité des droits, pouvoirs et obligations délégués par le conseil des commissaires.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission;
- coordonner l'application des politiques de la commission en concertation avec les directions d'unités administratives dans des champs d'activités de nature éducative ou administrative;
- superviser la gestion des établissements des ordres d'enseignement secondaire, formation professionnelle et éducation des adultes;
- superviser la gestion des services éducatifs (enseignement et adaptation scolaire, services complémentaires, éducation des adultes – formation professionnelle);
- s'assurer de la mise en œuvre des conventions de gestion et de réussite éducative et évaluer les résultats obtenus;
- coordonner et diriger la mise en œuvre du plan stratégique et la convention de partenariat;
- s'assurer que l'offre de service en enseignement soit adaptée à la réalité lavalloise et qu'elle maximise les chances de réussite de tous les élèves notamment les élèves HDAA;
- assurer le suivi des prises de décision dans l'organisation.

QUALIFICATIONS MINIMALES ET COMPÉTENCES REQUISES :

- Un grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'un minimum de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire. Un grade universitaire de 2^e cycle constitue un atout;
- huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois dans un emploi de cadre en éducation (une expérience notamment dans le secteur secondaire, de la formation professionnelle ou des adultes - sera considérée comme un atout);

PROFIL

Vous vous distinguez par votre :

- leadership (vision stratégique, mobilisation, communication, intelligence émotionnelle);
- courage managérial;
- agilité (tolérance à l'ambiguïté);
- management (capacité d'analyse, planification, direction, délégation, coaching);
- loyauté.

DÉFIS

- Poursuivre l'objectif visant la croissance de la réussite des jeunes et adultes de moins de 20 ans notamment par la qualification, la rétention de la clientèle, la promotion de la formation professionnelle et l'offre de service aux élèves HDAA;
- participer au développement de l'amélioration continue des pratiques de gestion;
- poursuivre le développement de partenariats avec des organismes, des entreprises, etc.;
- promouvoir l'expérience-client.

VALEURS

- Maintenir une gestion axée sur la collaboration où l'intelligence collective est mise à contribution;
- promouvoir la pratique de la cohérence en mettant en place les conditions favorisant la coordination, la concertation, le respect, l'esprit d'équipe, la loyauté et l'éthique. L'intention étant de servir le mieux possible l'autre.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont conformes au règlement ministériel sur les conditions d'emploi du personnel hors cadre des commissions scolaires. Le traitement annuel correspond à la classe 14. La personne retenue sera soumise à une période de probation.

CANDIDATURES :

Votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre intérêt, doit parvenir **au plus tard le vendredi 7 novembre 2014, à 16h** à l'attention de :

SélectionDGA-confidentiel
a/s Directeur général de la
Commission scolaire de Laval
à l'adresse électronique suivante :
selectiondga@cslaval.qc.ca

Seules les candidatures reçues à cette adresse seront considérées.

- La commission scolaire a une politique d'accès à l'égalité d'emploi.
- La commission scolaire remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour les entrevues. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.
- Date d'entrée en fonction : **au plus tard le 9 février 2015**
- **Pour obtenir des informations sur la Commission scolaire de Laval, vous êtes invité à consulter notre site Internet : www.cslaval.qc.ca**